

Projet REDD de développement durable de la réserve de Juma (Brésil)

Description :

Financement : Partenariat public-privé

Gouvernement régional de l'Amazonie, banque brésilienne Bradesco et chaîne hôtelière Marriot International.

Partenaires : ONG brésilienne Amazonas Sustainable foundation (FAS) et l'entreprise allemande TÜV- SÜD pour l'alliance climat, Alliance communauté et biodiversité (CCBA)

Bénéficiaires :

Les 370 ménages qui vivent dans la région et les associations communautaires.

Echelle : locale

Date de début et durée : 2006 pour une durée de 16 ans

Objectifs :

Eviter le déboisement d'environ 330 000 hectares de forêt tropicale humide, soit :

- Eviter l'émission de 3,6 millions de tonnes de GES entre 2006 et 2016.
- Dégager un crédit de 190 millions de tonnes d'équivalent CO2 jusqu'en 2050.

Fonctionnement :

A Juma, les incitations à préserver la forêt incluent des paiements aux familles, des subventions aux associations communautaires pour la mise en oeuvre de programmes sociaux et le soutien aux activités durables génératrices de revenus.

Plan de paiement : la distribution des fonds

Familles individuelles	Paiement mensuel de 25\$ adressé directement aux femmes des ménages
Associations de familles	Subvention en cash de 500\$ mensuels et subvention en nature sous forme d'équipements (internet, bateau etc.)
Programme social	Subventions pour des activités sociales approximativement 70 000\$ annuels pour chaque réserve, sous la forme de petits investissements (par exemple éducation ou santé), renforcement des programmes publics étatiques et locaux
Appui à la la création de revenus soutenable	70 000\$ annuels pour chaque réserve pour promouvoir des activités génératrices de revenus, basées sur un usage durable des terres et des ressources naturelles

Lien avec la désertification :

Lien indirect : ce projet REDD ne concerne pas une zone de désertification, mais le mécanisme REDD s'applique aux zones arides.

Une des difficultés pour la mise en œuvre de ce type de projet repose sur l'évaluation de ses différentes composantes :

- l'évaluation des coûts d'opportunité et de transaction liés à sa mise en œuvre ;
- l'évaluation des réductions d'émissions qui soit crédible et à un coût compétitif par rapport à d'autres projets REDD ou à d'autres options de mitigation ;
- l'estimation des fonds nécessaires à la durée du projet.

Le calcul des réductions d'émissions prévues et de leurs coûts est basé sur plusieurs scénarios concernant la durée des paiements et garantissant l'atteinte des objectifs de réduction des émissions avec des hypothèses sur la croissance démographique et le taux d'actualisation. Il fait appel à des savoirs d'experts.

Références

IIED briefing novembre 2009, [en ligne] <http://pubs.iied.org/pdfs/17076IIED.pdf>

Seeberg-Elverfeldt C., 2010. *Les perspectives du financement carbone pour les projets d'agriculture, de foresterie et d'autres affectations des terres dans el cadre des petites exploitations agricoles*, document de travail n°34, Environnement et ressources naturelles/Environnement changement climatique bioénergie, suivi et évaluation, FAO-MICCA [en ligne]

<http://www.fao.org/docrep/012/i1632f/i1632f.pdf>.

Consulté le 16 juin 2011